



Chaque laboratoire a l'obligation d'assurer le contrôle réglementaire annuel de ses sorbonnes. Ce contrôle permet de s'assurer que les installations conservent les qualités requises pour la protection des utilisateurs.

Afin d'assurer cette mission, le Centre de Mesures Lorrain (service interne de l'Université de Lorraine) est à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations sur les types de contrôles réglementaires et pour réaliser l'essai de routine de vos installations.

En collaboration avec les différentes instances de l'Université de Lorraine, notamment la DPI, la DPSE et la DAMP, le CML est missionné pour répertorier l'ensemble des Equipements de Protection Collective (EPC). La finalité de cet inventaire est d'uniformiser, d'harmoniser et de formaliser la qualification, le contrôle et la maintenance des différentes installations.

Étalonner ses instruments de mesures est un des enjeux essentiels de la qualité dans les laboratoires. Le CML est en mesure de contrôler, d'étalonner vos balances, masses et pipettes mono-canal.

Il est important de noter que les prestations du CML vous affranchissent de l'établissement de trois devis.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à consulter notre site internet <http://aip-primeca.univ-lorraine.fr/cml> ou à contacter Géraldine Thomassin à l'adresse geraldine.thomassin@univ-lorraine.fr.